



Ouagadougou, le 07 novembre 2011

**Ouverture du deuxième atelier régional
AFRETEP**

Ouagadougou, le 07 novembre 2011

PROJET D'ALLOCUTION DE

**DE M.MARCELLO MORI, CHEF DE LA SECTION INFRASTRUCTURES
DE LA DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE AU BURKINA FASO**

Seul le texte prononcé fait foi

- Monsieur le Directeur Général de l'Institut 2IE,
- Madame la Directrice Générale du Fonds de Développement de l'Electrification,
- Monsieur le Coordinateur du projet AFRETEP,
- Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je prends la parole à l'occasion de l'ouverture de cet atelier de l'AFRETEP sur l'utilisation des énergies renouvelables, et singulièrement de l'énergie photovoltaïque et de la bioénergie, pour l'électrification des zones rurales en Afrique de l'Ouest.

1/ Généralités sur le secteur de l'énergie au Burkina Faso

Les besoins de la sous-région en matière d'énergie sont criants. Qu'il me soit permis de brosser ici, à très gros traits, un panorama du secteur au Burkina Faso :

- **lourde dépendance au bois-énergie** (83% du bilan énergétique primaire, près de 100% en zones rurales) ;
- **dépendance totale aux importations pour les énergies fossiles** ;
- un **bouquet électrique dominé à près de 70% par l'énergie thermique** (les 30% restants se partageant équitablement entre énergie hydroélectrique et importations de Côte d'Ivoire) ;
- une **place encore très marginale des énergies renouvelables** (et ce en dépit d'un potentiel considérable, solaire notamment) ;
- une **offre de services énergétiques modernes concentrée dans les grands centres urbains** (principalement Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Ouahigouya).

Les autorités burkinabè, pourtant, ne ménagent pas leurs efforts - et je voudrais saluer ici l'action du Fonds de Développement de l'Electrification, structure nationale chargée de la mise en œuvre de la politique d'électrification rurale. Les bailleurs sont nombreux, de plus, qui contribuent au financement du secteur. L'Union européenne (UE) se félicite d'être l'un d'entre eux.

2/ L'action de l'Union européenne

Lors du Sommet Mondial pour le Développement Durable de Johannesburg en 2002, l'Union européenne a lancé l'Initiative Energie de l'Union européenne (EUEI) pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable. Cette initiative vise à contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement en mettant l'accent sur la fourniture aux populations pauvres de services énergétiques adéquats, abordables et durables.

Une **première Facilité Energie** pour les pays d'Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) a été créée en 2005 au titre du 9ème Fonds Européen de Développement (FED). Au Burkina Faso, elle a notamment permis le financement :

- d'un projet de **renforcement des capacités des collectivités, de la société civile et des secteurs privé et public dans le secteur de l'énergie** (projet porté par le 2IE) ;
- d'un projet de **location de kits photovoltaïques** dans le Kénédougou (NUON) ;
- d'un projet de **déploiement du système d'information énergétique national** (UEMOA).

Cette première Facilité Energie s'étant avérée un succès, il a été décidé d'inclure une **nouvelle Facilité Energie** dans la stratégie Intra-ACP du 10ème FED. Il s'agit également de mettre en œuvre le Partenariat Afrique-UE sur l'Energie, qui fait partie de la Stratégie conjointe UE-Afrique et de son Plan d'action adopté à Lisbonne en décembre 2007.

Au terme du processus de sélection de cette deuxième Facilité Energie, il apparaît que le Burkina Faso est le mieux loti de tous les pays ACP puisqu'il bénéficie directement de 6 subventions d'un montant total (maximal) de l'ordre de 8.300.000 EUR. Ces 6 subventions concernent les projets suivants :

- le projet **Electricité pour le Sahel** (ELSA), porté par le Fonds de Développement de l'Electrification (FDE), qui consistera dans une amélioration de la fourniture de services électriques et dans l'électrification de plusieurs localités dans le Sahel (grâce notamment à l'injection d'énergie photovoltaïque) ;
- le projet **Flexi-Energy**, porté par l'Institut 2IE, qui ambitionne de démontrer la faisabilité technique, économique, sociale et environnementale de la production d'électricité décentralisée par des centrales hybrides solaires / groupe électrogène ;
- le projet **MICRESOL**, porté par la Fondation Energie pour le Monde (FONDEM), dont un volet important consiste dans du micro-crédit solaire dans la région Centre-Est ;
- un projet d'**électrification intégrale de dix villages dans le Yatenga**, que mettra en œuvre la société coopérative SINCO ;
- un projet consistant dans le **déploiement de mini-réseaux au gasoil / huile de Jatropha dans le Nord du Sanmantenga** qui sera porté par le Service Laïque de Coopération au Développement (SLCD)
- et enfin un projet du SIAD, Service International d'Appui au Développement, qui prévoit l'**équipement de 10 villages de la province du Zoundwéogo avec des unités locales de production d'électricité solaire**.

J'ajoute que 5 autres subventions Deuxième Facilité Energie bénéficieront au Burkina Faso à un titre ou un autre ; elles ne seront pas gérées par la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso mais par des Délégations de l'Union européenne dans d'autres pays de la sous-région. Sachez par ailleurs que nous finançons également, sur une ligne budgétaire, un projet de **valorisation énergétique de la biomasse en Afrique de l'ouest** (projet qui a été confié au 2IE) et que nous avons financé, sur le Programme Indicatif Régional du 8ème FED, le projet **PREDAS** de PRomotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel auprès du Comité Inter États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

3/ Le projet de centrale solaire de Zagtouli

Vous aurez sans doute noté que la plupart des projets que j'ai cités comportent un volet photovoltaïque significatif. Ce n'est pas une coïncidence. Nous sommes convaincus que le développement de l'accès aux services énergétiques au Burkina Faso, ainsi que le souligne le Livre Blanc National pour l'Accès aux Services Énergétiques des Populations Rurales et Périurbaines pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, passe par cette ressource.

Aussi la Commission européenne envisage-t-elle aujourd'hui, en sus des projets déjà mentionnés, de financer la construction d'une **centrale solaire photovoltaïque de 22 mégawatts-crête** à Zagtouli, en périphérie de Ouagadougou, sur un financement du 10ème Fonds Européen de Développement et de banques de développement internationales. Ce sera la plus grosse centrale solaire photovoltaïque en Afrique subsaharienne. Nous espérons que son financement sera finalisé dans le courant du premier semestre 2012.

4/ Conclusion

Mais aucun des projets qu'appuie la Commission européenne ne saurait avoir d'impact durable, et changer en profondeur la donne de l'énergie dans nos pays, si les hommes qui sont derrière ces projets – institutionnels, chercheurs, universitaires, société civile, secteur privé -, ne se retrouvent, ne partagent leurs expériences, ne bâtissent des réseaux nationaux et internationaux. C'est toute l'ambition de ce second atelier AFRETEP et je forme le vœu qu'il contribue à faire germer de nombreux nouveaux projets dans toute la sous-région.

Je vous souhaite de fructueux travaux et vous remercie de votre attention.